

# COMITÉ DES CANDIDATURES BIATHLON CANADA

## MANDAT

22 septembre, 2014

### 1. MANDAT

Le Comité des candidatures est un comité permanent du conseil d'administration de Biathlon Canada, chargé d'assurer, d'une manière suivie, que le conseil d'administration de Biathlon Canada consiste en des personnes dûment qualifiées et habiletés, capables de et engagées à servir Biathlon Canada en faisant preuve d'une gestion et d'une gouvernance efficaces.

### 2. RESPONSABILITÉS PRINCIPALES

Le comité s'acquittera des responsabilités principales suivantes :

#### 2.1. Recrutement

Chercher, identifier et recruter les personnes dûment qualifiées pour se porter candidat(e) à l'élection du conseil d'administration. En plus de chercher des candidat(e)s par la voie des moyens de communications typiques dans la communauté du biathlon, le Comité des candidatures va aussi émettre un appel ouvert de candidatures par le truchement des voies appropriées et nécessaires, à l'échelle nationale.

#### 2.2. Vérification des qualifications

Vérifier que les candidat(e)s aux élections se conforment aux critères pour exercer la fonction d'administrateur ou administratrice, et aussi veiller à ce que les candidat(e)s se sont acquitté(e)s des autres exigences applicables, incluant celles indiquées en Annexe A et Annexe B.

#### 2.3. Séances d'information pour les candidat(e)s

Communiquer directement avec chaque candidat(e) pour discuter des rôles, responsabilités et attentes auxquels un administrateur ou une administratrice est soumis(e).

#### 2.4. Encourager l'équilibre de représentation à travers les régions

Encourager un bon équilibre dans la composition du conseil en recrutant des candidat(e)s de différentes régions du pays.

#### 2.5. Promouvoir la diversité au conseil

Encourager la diversité au conseil en ce qui a trait au sexe, l'âge, la langue maternelle, l'ethnicité et l'expérience professionnelle et personnelle, ceci en tenant compte du fait que les qualifications et les habiletés des candidat(e)s, souhaitables pour Biathlon Canada, ont la priorité.

#### 2.6. Favoriser la mise en place des compétences particulières et souhaitées

Dans le processus de prospection des candidat(e)s, considérer les compétences particulières et souhaitées pour le conseil en général.

#### 2.7. Supervision du processus des élections

Prendre en main tous les aspects des procédures électorales débouchant sur et incluant l'Assemblée générale annuelle, incluant la définition et l'exécution des échéances particulières et toute autre exigence administrative qui s'impose.

## **2.8. Identifier les candidat(e)s futur(e)s éventuel(le)s**

Dans la mesure du possible, identifier les personnes qui pourraient être retenues comme candidat(e)s aux futures élections du conseil d'administration, et transmettre ces informations aux futurs Comités des candidatures de Biathlon Canada.

## **2.9. Veiller à l'exécution des obligations au chapitre du leadership à long terme**

S'acquitter de ces responsabilités d'une manière qui encourage une vision à long terme des besoins administratifs de Biathlon Canada, ainsi que la planification de la relève en ce qui a trait au conseil.

## **2.10. Autres responsabilités**

D'autres responsabilités qui pourraient être déléguées au comité par le conseil d'administration de temps à autre.

## **3. POUVOIRS**

Le comité va exercer ses pouvoirs conformément aux règlements de Biathlon Canada et aux autres dispositions stipulées dans le présent mandat, et il le fera à l'abri de l'ingérence du conseil d'administration ou de Biathlon Canada.

### **3.1. Règlements applicables**

Les sections des règlements Biathlon Canada qui s'appliquent au Comité des candidatures sont les paragraphes 34 et 25.

#### **3.1.1. Le conseil**

Les Annexes A et B du présent précisent la composition et le mandat du conseil et les qualifications de base pour faire fonction d'administrateur ou administratrice. Pour être admissible à exercer la fonction d'administrateur ou administratrice, le/la candidat(e) doit se conformer aux exigences de la *Loi sur les sociétés sans but lucratif*; il ou elle doit satisfaire aux autres exigences précisées en Annexe 'A'; et il ou elle doit compléter un formulaire des qualifications de candidat(e) inclus en Annexe 'B'.

#### **3.1.2. Le Comité des candidatures**

La structure du Comité des candidatures, sa composition globale et les échéances auxquelles il est soumis sont comme suit :

- a. Le conseil d'administration va sélectionner les membres du Comité des candidatures.
- b. Le comité consistera en trois membres indépendants et impartiaux, dont l'un fera fonction de président(e) du comité.
- c. Le conseil d'administration va sélectionner le/la président(e) du Comité des candidatures.
- d. Aucun membre du Comité des candidatures ne peut être candidat(e) aux élections.
- e. Le Comité des candidatures va finaliser les candidatures au moins 30 jours avant l'Assemblée générale annuelle, et la liste des candidat(e)s sera diffusée à tous les membres au moins 21 jours avant l'Assemblée générale annuelle

#### **4. PROCÉDURES ÉLECTORALES**

L'élection des administrateurs et administratrices dans le cadre de l'Assemblée générale annuelle se fera conformément aux dispositions du paragraphe 25 des Règlements. Le Comité des candidatures va superviser ces procédures électorales.

#### **5. DURÉE DU MANDAT**

Les membres du Comité des candidatures s'acquitteront de leur fonction pour une année, mandat qui pourrait être renouvelé par le conseil à sa discrétion.

#### **6. RÉUNIONS**

Le Comité des candidatures se réunira par voie téléphonique ou en face à face, au besoin, et les réunions seront convoquées suivant la volonté du/de la présidente du comité.

#### **7. RESSOURCES**

Le Comité des candidatures disposera de toutes les ressources nécessaires de Biathlon Canada en vue de s'acquitter de son mandat. Le Comité pourrait demander et recevoir un soutien administratif du bureau national.

#### **8. ENTRÉE EN VIGUEUR ET RÉVISION**

Le présent mandat a été approuvé par le conseil d'administration de Biathlon Canada le (22 septembre, 2014) et a été ratifié dans le cadre de l'Assemblée générale annuelle de Biathlon Canada le (date). Le conseil révisera régulièrement ce mandat, en consultation avec le Comité des candidatures, le cas échéant.

## ANNEXE A

### QUALIFICATIONS ET COMPÉTENCES ESSENTIELLES DES ADMINISTRATEURS ET ADMINISTRATRICES ÉLUS AU CONSEIL

Les administrateurs et administratrices doivent se conformer à toutes les exigences de la *Loi sur les sociétés sans but lucratif* et en plus, ils ou elles doivent être un(e) résident(e) du Canada ayant atteint l'âge légal.

Les administrateurs et administratrices de Biathlon Canada s'engagent à se comporter d'une manière éthique, professionnelle et respectueuse de la loi, incluant un exercice légitime du pouvoir et une attention au décorum social dans le cadre de leur travail en tant que membres du conseil d'administration. En conséquence, les administrateurs et administratrices devraient être en mesure de faire preuve d'une loyauté incontestable aux intérêts de tous les membres de Biathlon Canada. Cette responsabilité l'emporte sur toute autre loyauté incompatible, telle que celle rattachée aux groupes de défense ou de plaidoyer, ainsi que l'affiliation aux autres conseils. Cette responsabilité l'emporte également sur les intérêts personnels d'un administrateur ou une administratrice qui est consommateur des services de Biathlon, ou dont un membre de la famille est consommateur des services de Biathlon Canada.

Les administrateurs et administratrices seront recrutés en vertu de leurs habiletés avérées pour contribuer d'une manière significative à la direction de Biathlon Canada et pour s'acquitter de leurs obligations fiduciaires. Les compétences essentielles souhaitées pour le conseil d'administration dans son ensemble sont :

- Une expérience dans le sport de biathlon, et des connaissances en tant qu'athlète, officiel, gestionnaire ou chef bénévole;
- Des connaissances en planification stratégique et commerciale;
- Une expertise en gestion des ressources humaines;
- Une expertise en gestion des risques et des questions juridiques;
- Une expertise en gestion financière;
- Une expérience dans le monde des affaires; et;
- Des compétences avérées de leadership dans le secteur des organismes sans but lucratif, ou des entreprises semblables.

Tous les candidat(e)s aux élections aux postes d'administrateur/administratrice doivent compléter et soumettre un *Formulaire de qualifications de candidat(e)* (Annexe 'B').

## ANNEXE B

### FORMULAIRE DE QUALIFICATIONS DE CANDIDAT(E) BIATHLON CANADA

Ce formulaire doit être soumis au bureau national de Biathlon Canada avant le [date]

Ce formulaire doit être complété par toute personne mise en candidature aux élections au conseil d'administration de Biathlon Canada. Pour être admissible à la candidature, la personne doit :

- Avoir l'âge légal
- Être résident(e) du Canada
- Être participant(e) inscrit(e) de Biathlon Canada
- Avoir l'appui du Comité des candidatures

Nom du/de la candidat(e) :

Adresse :

Numéro de téléphone :

Adresse courriel :

**Prière de tracer un sommaire (à titre d'indice, un paragraphe pour chaque point est recommandé) pour préciser vos qualités en tant qu'administrateur/administratrice potentiel(le), dans les domaines suivants de connaissances et/ou expertise:**

- votre expérience globale et vos liens avec le sport de biathlon, incluant vos expériences dans un club, une association provinciale/territoriale, et/ou d'autres associations dans le sport de biathlon, incluant des postes ou de l'expérience antérieurs chez Biathlon Canada
- vos connaissances et/ou votre expérience en planification stratégique et/ou commerciale.
- vos connaissances et/ou votre expérience en gestion des ressources humaines
- votre expérience en gestion des risques et des aspects juridiques
- votre expérience professionnelle et commerciale
- vos compétences avérées de direction dans le secteur des organismes sans but lucratif

\_\_\_\_\_  
Signature

\_\_\_\_\_  
Date

#### **Appui de la candidature**

Par le présent, le Comité des candidatures appui la candidature de \_\_\_\_\_ aux élections du conseil d'administration de Biathlon Canada.

\_\_\_\_\_  
Président(e) du Comité des candidatures (Nom)

\_\_\_\_\_  
Signature

\_\_\_\_\_  
Date